

LES STABILITY

Investir sur la stabilité d'un marché, en visant un montant de remboursement connu à l'avance, ce qui peut être favorable ou défavorable pour l'investisseur !

Produits présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance

- **Émetteur** : BNP Paribas Issuance B.V.⁽¹⁾⁽²⁾ (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais)
- **Garant de la formule** : BNP Paribas S.A.⁽¹⁾⁽²⁾
- **À destination d'investisseurs avertis disposant de connaissances spécifiques**

(1) Notations de crédit au 5 août 2024 :

- BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+
- BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

(2) L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule.

BROCHURE STABILITY

PRODUITS DE BOURSE
AU CŒUR DES MARCHÉS

▶ N° Vert 0 800 235 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.produitsdeourse.bnpparibas.fr



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Les Stability

Les Stability sont des produits de Bourse qui permettent d'investir sur un actif sous-jacent (indice, action, matière première ou devise) et qui sont adaptés dans le cadre d'un scénario de marché stable, avec une faible volatilité. En effet, l'investisseur s'attend à ce que le cours du sous-jacent évolue dans une fourchette de prix comprise entre deux niveaux (barrières) fixés à l'émission du produit.

Le gain potentiel est fixé à un montant de remboursement connu dès l'émission du produit.

En cours de vie, le prix des Stability varie en fonction de plusieurs paramètres que sont l'évolution du cours du sous-jacent, la volatilité implicite⁽¹⁾ du sous-jacent, ou encore le passage du temps. Ces produits s'adressent aux investisseurs disposant de connaissances spécifiques à la recherche d'outils pour dynamiser leur portefeuille.

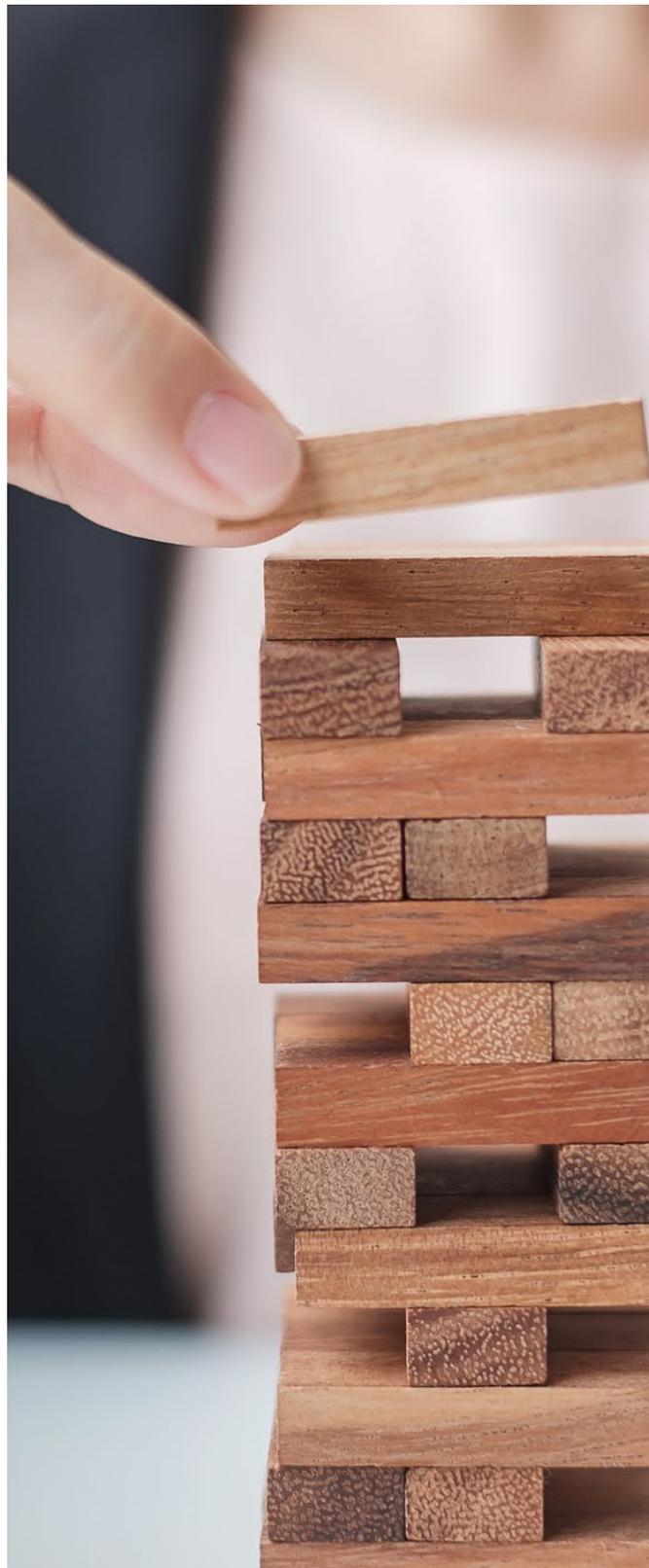
Les Stability sont des produits risqués : l'investisseur peut perdre l'intégralité du capital investi. De ce fait, il est recommandé de contrôler leur évolution quotidiennement. Ces produits sont des instruments de diversification ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Dans cette brochure, nous vous présentons le fonctionnement et l'intérêt et les risques des Stability qui permettent d'investir sur un indice, une action, une matière première ou une devise, et qui possèdent une date d'échéance définie à l'émission du produit. La date d'échéance représente la date limite de durée de vie du Stability, elle est également appelée date de maturité.

Pour découvrir notre gamme de Stability et comprendre leurs mécanismes, vous pouvez consulter notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (rubrique Produits / Stability).

De manière générale, nous vous invitons à consulter le plus souvent possible la valeur de votre investissement et rester informé des nouvelles les plus récentes sur le produit dans lequel vous avez investi.

(1) Notion décrite en pages 3 et 4.



1. Caractéristiques d'un Stability

Un Stability permet d'investir sur un actif sous-jacent (indice, action, matière première ou devise) et est adapté lorsque l'investisseur anticipe un scénario de marché stable avec une fluctuation comprise entre deux Barrières Désactivantes définies à l'émission du produit par l'Emetteur : une **Barrière Haute** et une **Barrière Basse**.

Lorsque le cours du sous-jacent atteint ou franchit une de ces deux Barrières Désactivantes en cours de vie ou à l'échéance, le Stability est désactivé prématurément et perd toute valeur. **L'investisseur perd alors l'intégralité du capital investi.**

Le **montant de remboursement** du Stability est **connu dès l'émission**. Il est de 10€. Ce montant est versé à l'investisseur à l'échéance, dès lors que le sous-jacent n'a pas atteint l'une des deux Barrières Désactivantes en cours de vie ou à l'échéance.

La **date d'échéance** (ou date de maturité) d'un Stability représente la limite de durée de vie du Stability. Cette date est fixée dès l'émission, l'horizon d'investissement est en général supérieur à 3 mois.

Le prix du Stability est également impacté par la **volatilité implicite du sous-jacent** : alors que la volatilité mesure les amplitudes de variation d'un sous-jacent sur un intervalle de temps donné, la volatilité implicite représente les amplitudes de variation attendues par les marchés pour un sous-jacent donné. Une volatilité implicite de 15% signifie que sur un an le cours du sous-jacent a une forte probabilité de varier dans une fourchette de plus ou moins 15% par rapport à son cours moyen.

***A noter :** Dans le cas d'un Stability indexé sur un sous-jacent cotant avec des horaires différents de ceux du produit, il est important de noter que les Barrières Désactivantes peuvent être touchées en dehors des horaires de cotation du produit. Il peut donc arriver qu'un Stability soit désactivé alors qu'il n'est pas possible de l'échanger. Par exemple, un Stability indexé sur une action américaine cotant à New-York est susceptible d'être désactivé entre 18h30 et la clôture du marché américain alors qu'il n'est pas possible de le négocier à ce moment-là sur Euronext Access Paris. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation du Stability sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation.*

2. Prix et fonctionnement d'un Stability

2.1. A l'échéance d'un Stability

- **À l'échéance**, le montant de remboursement du Stability est de 10€ si le cours du sous-jacent n'a jamais atteint ou franchi l'une des deux Barrières Désactivantes en cours de vie ou à l'échéance.
- Si la Barrière Haute ou la Barrière Basse est atteinte ou franchie en cours de vie ou à l'échéance, le Stability est désactivé prématurément et perd toute valeur. **L'investisseur perd alors l'intégralité du capital investi.**
- Le cours de l'actif sous-jacent doit donc rester dans une fourchette clairement définie pendant toute la durée de vie du produit afin que l'investisseur reçoive le montant de remboursement.

2.1. En cours de vie d'un Stability

- **En cours de vie**, le prix d'un Stability évolue en temps réel chaque jour de bourse en fonction de l'évolution du cours du sous-jacent. Les investisseurs peuvent alors revendre leur position à tout moment, au prix d'Achat affiché, pendant les horaires de cotation du produit⁽¹⁾. Le prix d'un Stability inclut les dividendes anticipés et une marge fixée par l'Emetteur.
- **Dividendes anticipés** : Les dividendes anticipés versés par une société sont des événements connus à l'avance, et leur montant est donc intégré à l'avance au calcul du prix d'un Stability sur action ou sur indice. Par conséquent, le détachement du dividende n'a pas d'impact sur la valeur d'un Stability. Cependant, une modification du montant du dividende par la société aura un impact sur la valeur du Stability⁽²⁾.

⁽¹⁾ Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation du Stability sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation

⁽²⁾ En cas de dividendes exceptionnels, les Barrières Désactivantes sont ajustées pour neutraliser cette opération sur titre.

Les paramètres faisant varier le prix d'un Stability en cours de vie :

a. Le cours du sous jacent

De manière générale, plus le cours du sous-jacent s'approche du niveau se trouvant à équidistance entre la Barrière Haute et la Barrière Basse, plus le prix du Stability est élevé. Plus le cours du sous-jacent se rapproche de l'une des deux Barrières Désactivantes, plus le prix du Stability baisse.

b. La volatilité implicite

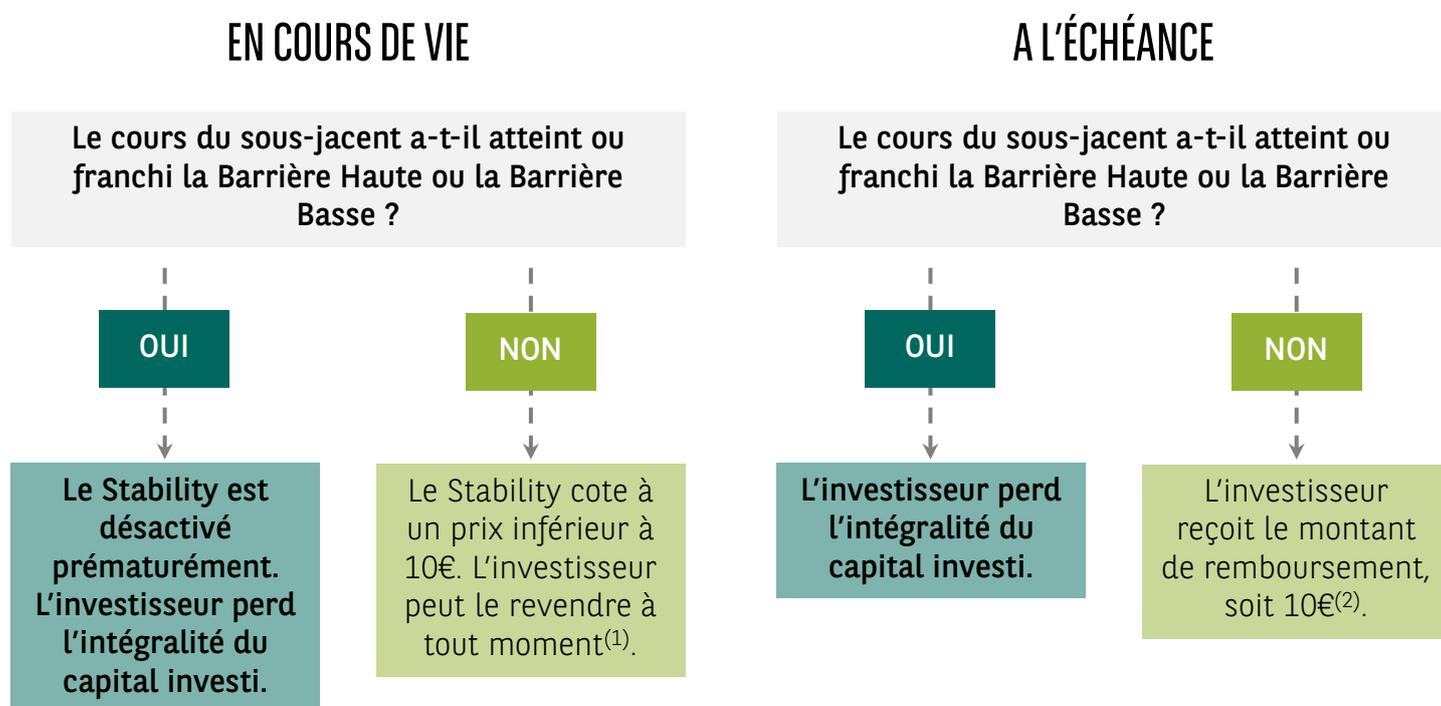
Plus la volatilité implicite est élevée, plus le cours du sous-jacent est susceptible de varier à la hausse comme à la baisse, et plus la probabilité est grande que l'une des deux Barrières Désactivantes soit atteinte ou franchie. C'est pourquoi toute hausse de la volatilité implicite impacte négativement le prix d'un Stability. Inversement, toute baisse de la volatilité implicite impacte positivement le prix du Stability.

c. Le passage du temps

Plus la date d'échéance est éloignée, plus la probabilité est grande d'atteindre ou franchir l'une des deux Barrières Désactivantes, et donc plus le prix du Stability est bas. Inversement, plus la date d'échéance est proche, plus le prix du Stability est élevé. Toutes choses égales par ailleurs, à cours du sous-jacent et volatilité implicite constants, un Stability gagne donc en valeur avec le passage du temps.

A noter : en cours de vie, le prix d'un Stability ne peut atteindre ou dépasser le montant de remboursement à l'échéance. En cours de vie, il est donc toujours inférieur à 10€.

2.3. Schéma récapitulatif



(1) Pendant les horaires de cotation du produit et dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation du Stability sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

Un principe à garder en mémoire lorsque vous choisissez un Stability :

- Plus le cours du sous-jacent se rapproche d'une des deux Barrières Désactivantes, plus le prix du Stability baisse et plus il baisse rapidement.
- Plus le cours du sous-jacent s'éloigne des Barrières Désactivantes, plus le prix du Stability augmente, et plus il augmente rapidement.

AVANTAGES

- Le Stability offre une performance potentiellement favorable lorsque le sous-jacent évolue entre deux Barrières définies à l'émission du produit.
- Dès l'émission du produit, l'investisseur connaît le montant de remboursement qu'il peut obtenir à l'échéance (10€), dès lors que le sous-jacent n'a pas atteint l'une des deux Barrières Désactivantes en cours de vie ou à l'échéance.
- Les Stability sont cotés en continu⁽¹⁾ sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Access Paris, et s'échangent aussi simplement qu'une action. La liquidité de ces Stability est assurée par le groupe BNP Paribas.

INCONVÉNIENTS

- Les Stability présentent un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. La perte en capital peut être partielle ou totale.
- Si le cours du sous-jacent touche ou franchit la Barrière Haute ou la Barrière Basse, le Stability expire prématurément à cet instant précis. L'investisseur subit la perte de la totalité du capital investi.
- La performance du Stability est plafonnée au montant de remboursement à l'échéance (10€).

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation du Stability sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation

2.4. Comprendre les frais associés au produit

- **La fourchette achat/vente*** : La fourchette achat/vente (ou spread) change en fonction des produits et des dates d'échéance, et peut être étendue en fonction des conditions de marché.
- **Frais de courtage** : Les frais de courtage sont prélevés lors de l'achat ou la vente d'un Stability par votre intermédiaire financier. Pour toutes questions relatives à ces frais veuillez vous rapprocher de votre intermédiaire financier.

*Les frais évoqués dans ce paragraphe sont déjà inclus dans le prix du Stability.

2.6. Exemple de l'impact du passage du temps sur le prix d'un Stability

Les données chiffrées de cet exemple n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient en aucune manière constituer une offre commerciale.

Considérons la situation suivante :

Sous-jacent	Indice X
Cours du sous-jacent	7000 points
Barrière Basse	5000 points
Barrière Haute	9000 points
Prix de Vente du Stability ⁽¹⁾	5,50€
Montant de remboursement ⁽²⁾	10€
Temps avant échéance (moyen)	6 mois
Temps avant échéance (long)	9 mois

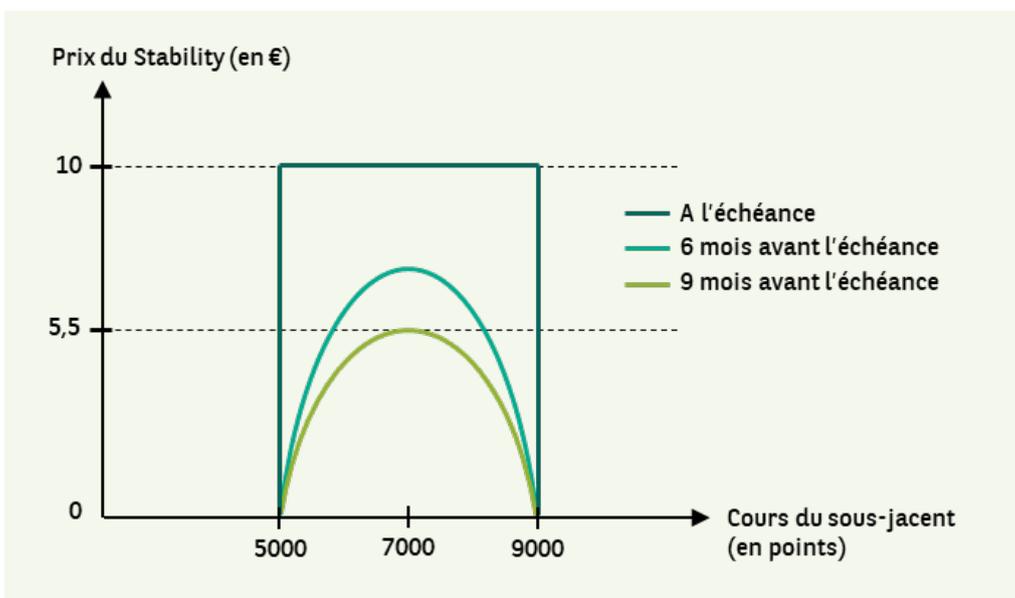
(1) Hors frais de courtage éventuels.

(2) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

Dans le graphique suivant, vous pouvez voir l'évolution du prix du Stability jusqu'à échéance ainsi que l'effet du cours du sous-jacent et du passage du temps.

Les cours possibles du sous-jacent sont indiqués sur l'axe des abscisses. Les prix correspondants du Stability sont indiqués sur l'axe des ordonnées.

Prix du Stability vs. Temps avant Échéance



Le graphique illustre trois évolutions possibles des prix du Stability :

Le prix du Stability à l'échéance.

Les prix possibles du Stability avec un temps restant moyen avant l'échéance.

Les prix possibles du Stability avec un temps restant long avant échéance.

Les courbes dans le graphique ci-dessus illustrent les deux caractéristiques essentielles de l'évolution du prix d'un Stability en cours de vie :

- plus le cours du sous-jacent s'approche du niveau se trouvant à équidistance entre la Barrière Haute et la Barrière Basse, plus le prix du Stability augmente.
- plus l'échéance est proche, plus le prix du Stability augmente.

3. Illustration

Les données chiffrées de cette illustration n'ont qu'une valeur informative pour illustrer le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient en aucune manière constituer une offre commerciale.

Pour suivre en permanence l'évolution du prix de votre Stability, vous pouvez consulter la page qui lui est consacrée sur notre site Internet www.produitsdebourse.bnpparibas.fr.

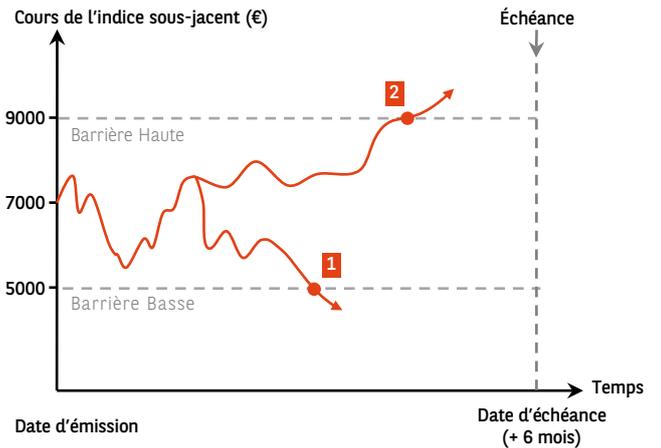
Considérons la valeur d'un indice cotant actuellement à 7000 points. Vous anticipez à court terme une stabilité de l'indice et une faible volatilité. Vous décidez d'investir 5€ dans un Stability avec une Borne Haute à 9000€ et une Borne Basse à 5000€ avec une échéance de 6 mois.

Scénarios défavorables

- **Point 1 sur le graphique** : En cours de vie, le cours du sous-jacent touche ou franchit la Barrière Basse fixée à 5000 points. Le Stability est désactivé prématurément et perd toute valeur. L'investisseur perd alors l'intégralité du capital investi, soit 5€.

OU

- **Point 2 sur le graphique** : En cours de vie, le cours du sous-jacent touche ou franchit la Barrière Haute fixée à 9000 points. Le Stability est désactivé prématurément et perd toute valeur. L'investisseur perd alors l'intégralité du capital investi, soit 5€.

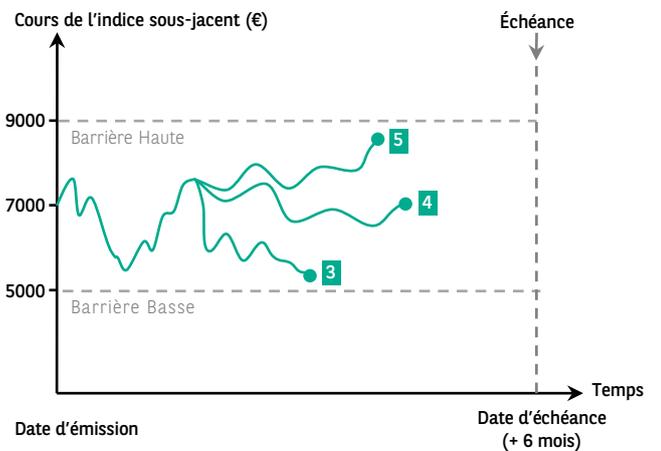


Scénarios médians

- **Points 3 et 5 sur le graphique** : En cours de vie, le cours du sous-jacent se rapproche de la Barrière Basse fixée à 5000 points (point 3) ou de la Barrière Haute fixée à 9000 points (point 5). Le Stability perd de sa valeur et atteint 2€. L'investisseur décide de revendre le produit pour limiter ses pertes. Il perd 3€ par rapport au montant investi (5€-2€).

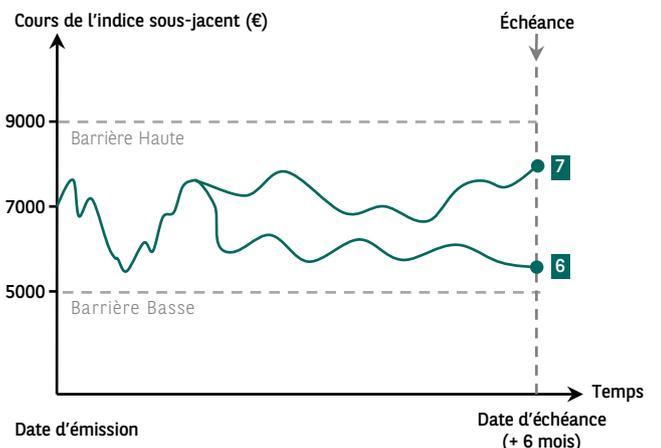
OU

- **Point 4 sur le graphique** : En cours de vie, le cours du sous-jacent reste stable et évolue entre les deux Barrières Désactivantes sans jamais les toucher. Le Stability gagne en valeur et atteint 7€. L'investisseur décide de revendre le produit pour réaliser un gain. Il réalise un gain de 2€ par rapport au montant investi (7€-5€).



Scénario favorable

- **Points 6 et 7 sur le graphique** : En cours de vie, le cours du sous-jacent n'a jamais atteint ou franchi la Barrière Haute ou la Barrière Basse. A l'échéance le cours du sous-jacent se trouve entre les deux Barrières. Le montant de remboursement est donc de 10€. L'investisseur perçoit un gain de 5€ (10€-5€).



(1) Hors frais de commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et de faillite, défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule.

Profil d'investissement

En fonction de son profil de risque, l'investisseur choisira un Stability avec une Barrière Haute et une Barrière Basse plus ou moins éloignées du cours du sous-jacent.

Plus le sous-jacent se rapproche de l'une des deux Barrières (Haute ou Basse), plus la variation du prix du produit est importante et plus le risque qu'une des deux Barrières Désactivantes soit touchée est élevé, entraînant la perte totale du capital investi.

Un investisseur offensif qui souhaite bénéficier d'un gain plus important choisira un Stability avec une des Barrières Désactivantes proche du cours du sous-jacent ; a contrario un investisseur recherchant une marge de sécurité plus grande préférera un Stability avec des Barrières Désactivantes relativement éloignées du cours du sous-jacent.

Cependant, en raison des risques encourus, il est conseillé de n'investir qu'une portion mineure de sa capacité d'investissement dans ce type de produit **car l'investisseur est susceptible de perdre l'intégralité du capital investi.**

Pour que les investisseurs puissent trouver le produit adapté à leur scénario, BNP Paribas renouvelle sa gamme de Stability régulièrement en fonction des conditions de marché.



4. Principaux facteurs de risques

Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils.

Il est recommandé de lire attentivement la rubrique "Facteurs de Risques" du Prospectus de Base qui inclut notamment les principaux risques suivants :

Risque de perte du capital : La gamme de produits Stability présente un risque de perte partielle ou totale du capital investi en cours de vie et à l'échéance.

Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du capital investi. Le produit ne comporte pas de protection du capital.

Risque de crédit : L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Stability émis par l'Émetteur.

Risque de désactivation du Stability : Si le cours du sous-jacent atteint une des deux Barrières Désactivantes, le produit concerné de la gamme est automatiquement désactivé et perd l'intégralité de sa valeur. Plus vous choisissez un Stability dont les Barrières Désactivantes Hautes et/ou Basses sont proches du cours actuel du sous-jacent, plus son prix est réduit et plus le risque de désactivation est élevé. A l'inverse, si vous choisissez un Stability dont les Barrières Désactivantes Hautes et/ou Basses sont éloignées du cours actuel du sous-jacent, plus son prix est élevé et moins le risque de désactivation est élevé.



5. Résumé des principales caractéristiques d'un Stability

- **Produit présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**
- Titre de créance indexé sur un sous-jacent coté en continu sur différentes plateformes de négociation dont Euronext Access Paris⁽¹⁾.
- Principe : Les Stability sont des produits de Bourse qui vous permettent de tirer profit d'un scénario de stabilité de marché. Ils sont caractérisés par deux Barrières Désactivantes : Une Barrière Haute et une Barrière Basse, qui sont définies à l'émission du produit. Si en cours de vie du produit, le cours du sous-jacent touche ou franchit soit la Barrière Haute soit la Barrière Basse, le produit est désactivé instantanément et l'investisseur perd l'intégralité du capital investi. Si le produit arrive à échéance sans avoir touché ou franchi la Barrière Haute ou la Barrière Basse, l'investisseur reçoit le montant de remboursement de 10€ (défini à l'émission) et réalise un gain. Le produit peut être vendu à tout moment en cours de vie si l'investisseur estime qu'il peut réaliser un gain ou limiter ses pertes.
- Dans le cas d'un Stability indexé sur un sous-jacent cotant avec des horaires différents de ceux du produit, il est important de noter que les Barrières Désactivantes peuvent être touchées en dehors des horaires de cotation du produit⁽¹⁾. Il peut donc arriver qu'un Stability soit désactivé alors qu'il n'est pas possible de l'échanger. Par exemple, un Stability indexé sur une action américaine cotant à New-York est susceptible d'être désactivé entre 18h30 et la clôture du marché américain alors qu'il n'est pas possible de le négocier à ce moment-là sur Euronext Access Paris.
- Horizon de placement : du court terme au moyen terme. En raison de leur nature, les Stability peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours. De ce fait, il est recommandé de contrôler son évolution quotidiennement, bien qu'il puisse être conservé pendant une plus longue période de temps.
- La liquidité du marché est assurée à l'achat et à la vente par le groupe BNP Paribas.
- Produit non éligible au PEA. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier habituel pour connaître les frais applicables à votre support d'investissement.

Rappel de l'impact des principaux paramètres du Stability

Paramètres principaux	Prix du Stability	Impact sur le prix du Stability
Évolution du cours du sous-jacent	 ou 	Dépend de la distance du sous-jacent par rapport aux Barrières Haute et Basse : plus le cours du sous-jacent s'approche du niveau se trouvant à équidistance entre la Barrière Haute et la Barrière Basse, plus l'impact des mouvements du sous-jacent est faible. Plus le cours sous-jacent se trouve proche d'une des deux Barrières Désactivantes, plus le prix du Stability sera sensible aux mouvements du sous-jacent.
Le temps qui passe		Plus la date d'échéance est proche, plus la probabilité d'atteindre ou franchir l'une des deux Barrières est faible, et donc plus le prix du Stability est élevé.
Hausse de la volatilité		Plus la volatilité implicite est élevée, plus le cours du sous-jacent est susceptible de varier à la hausse comme à la baisse, et plus la probabilité est grande que l'une des deux Barrières Désactivantes soit atteinte ou franchie. Une hausse de la volatilité implicite impacte négativement le prix d'un Stability.
Baisse de la volatilité		Inversement, toute baisse de la volatilité implicite impacte positivement le prix du Stability.

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.. Vous pouvez consulter à tout moment les horaires de cotation du Warrant sur notre site : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/horaires-de-cotation

Pour investir

Les Stability se négocient aussi simplement qu'une action : vous passez vos ordres de Bourse via un compte titres auprès de votre intermédiaire financier habituel (banque, courtier ou broker). Pour cela vous précisez le code Mnémonique ou ISIN du Stability, la quantité et le cours de négociation souhaités. Comme pour toute opération sur un titre coté en Bourse, des frais de courtage vous seront facturés par votre intermédiaire financier⁽¹⁾.

Vous pouvez retrouver les caractéristiques et la documentation sur les Stability BNP Paribas sur le site www.produitsdebourse.bnpparibas.fr (rubrique Produits / Stability).

Notre équipe est à votre disposition au **N°VERT 0 800 235 000** pour répondre à toutes vos questions sur les Stability.

(1) Les frais de courtage sont prélevés lors de l'achat ou la vente de votre Stability. Pour toutes questions relatives à ces frais veuillez vous rapprocher de votre intermédiaire financier.



AVERTISSEMENT :

Ce document, dont les éléments à caractère promotionnel qui le composent, a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF.

Les Stability présentent un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais) et sont à destination d'investisseurs disposant de connaissances spécifiques. BNP Paribas S.A. garantit aux porteurs le paiement des sommes prévues par la formule de remboursement. **Il appartient aux investisseurs potentiels de prendre une décision d'investissement seulement après avoir lu la documentation juridique (et plus particulièrement la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus de Base applicable) et le Document d'informations clés afin de comprendre les risques, avantages et inconvénients des Stability concernés. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

En raison de leur nature, les Stability peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, en fonction de l'évolution des sous-jacents, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant initialement investi. **Les Stability s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. En acquérant des Stability, les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'émetteur et sur le garant de la formule.** La souscription, placement et revente des Stability pourra intervenir par voie d'offre au public en France sans exemption à l'obligation de publier un prospectus.

La documentation juridique des Stability est composée, en fonction des produits émis : (i) soit (a) du Prospectus de Base pour l'émission de Certificats visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF, régulateur français), soit (b) du Prospectus de Base dénommé « Warrant and Certificate Programme », visé par l'Autoriteit Financiële Markten (AFM, régulateur néerlandais), (ii) des Suppléments au Prospectus de Base applicable, (iii) des Conditions Définitives (« Final Terms ») et (iv) du Résumé Spécifique à l'Émission (« Issue Specific Summary »). L'approbation des prospectus par l'AMF et, le cas échéant, par l'AFM ne doit pas être considéré comme un avis favorable de la part de l'AMF et, le cas échéant, par l'AFM sur la qualité des titres de créance faisant l'objet de ce document et des éléments à caractère promotionnel qui le composent. La documentation juridique est consultable sur le site Internet <https://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/products/?u=&cat=Stability&t=Euronext+%26+BNP+Paribas+direct&lf=<=&slf=&slt=&bdf=&bdt=&sf=&st=&ttmf=&ttmt=&irf=&irt=&s=20&sortby=&direction=Ascending> dans la rubrique « Documents » du Stability concerné et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) à l'exception du Prospectus de Base visé par l'AFM et de ses Suppléments, disponibles uniquement sur le site www.produitsdebourse.bnpparibas.fr. Le Document d'informations clés est disponible sur le site Internet <https://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr/products/?u=&cat=Stability&t=Euronext+%26+BNP+Paribas+direct&lf=<=&slf=&slt=&bdf=&bdt=&sf=&st=&ttmf=&ttmt=&irf=&irt=&s=20&sortby=&direction=Ascending> dans la rubrique « Documents » du Stability concerné. En cas d'incohérence entre ce document et la documentation juridique des Stability, cette dernière prévaut.

Tous les supports d'information sont également disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Warrants et Certificats, 20 boulevard des Italiens, 75009 Paris. Ces produits s'inscrivent dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et ne sont pas destinés à en constituer la totalité.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**